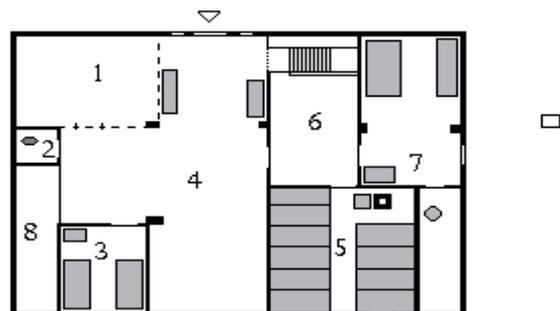


Plan des locaux

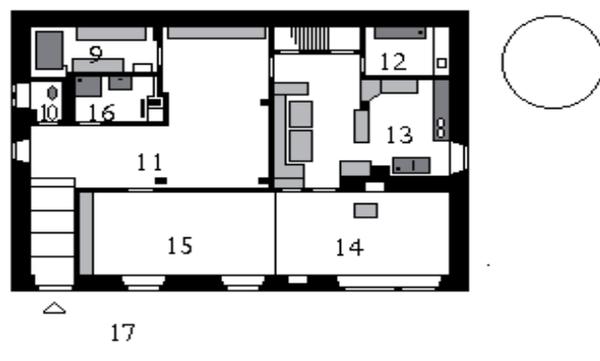
1er étage

- 1 Grand bûcher
- 2 WC
- 3 Chambre 2 pl
- 4 Grange
- 5 Dortoir 24 pl.
- 6 Hall
- 7 Chambre
- 8 Petit bûcher



Rez-de-Chaussée

- 9 Réserve
- 10 WC
- 11 Hall
- 12 Lavabos
- 13 Cuisine
- 14 Salle à manger 1
- 15 Salle à manger 2
- 16 Privé
- 17 Terrasse



Le Chalet de la Montagnarde comprend au 1er étage, le grand bûcher (1) et le petit bûcher (8), un WC (2), une chambre à 2 lits (3), un dortoir de 24 pl. (5), une chambre de 1 ou 2 pl, (7) et au rez-de-chaussée, un WC (10), le hall d'entrée (11), les lavabos (12), la cuisine (13), les salles à manger (14 et 15) et la terrasse. De plus dans la petite cabane en Ouest, on dispose encore d'un local au Sud et chaises et table pour la terrasse.

CHALET DE LA MONTAGNARDE

sur les Ponts-de-Martel (NE)

Coordonnées : 547 670 / 207 270 - alt. 1170 m.

Propriété de La Montagnarde - FMU - Section du Locle

Réservations : Daniel Thiébaud - Marnière 57 - 2068 Hauterive tel. 032/753.61.40



Façade Sud

TAXES ET RENSEIGNEMENTS :

- Les responsables de la réservation prendront connaissance du REGLEMENT DU CHALET affiché dans l'entrée du chalet.

Les taxes de locations sont fixées ainsi :

	Adultes	Enfants (6 à 16 ans)
Taxe de jour	SFr. 8.00	SFr. 4.00
Passage	SFr. 4.00	SFr. 3.00
Week-end (2 jours)	SFr. 12.00	SFr. 7.00

L'électricité sera facturée en plus, au tarif de Fr. -.50 le kWh.

Le compteur, situé dans le hall d'entrée à gauche de la porte des WC, sera relevé, sur la feuille annexée, à l'arrivée et au départ des locataires du chalet.

La remise de la clé se fera par l'intermédiaire d'un membre de la commission du chalet ou par une personne désignée par elle.

La taxe de location sera réglée dans les 10 jours.

Adresse CCP : LA MONTAGNARDE
 Section FMU
 2400 Le Locle
 ccp 23-1827-8

REMARQUES ET CONSEILS :

- Le chalet est desservi en électricité 220 v.
- 3 extincteurs se trouvent: à la cuisine, dans le hall du rez-de-chaussée et près du dortoir.
- Le chalet est équipé d'une détection incendie et d'un éclairage de secours. Prendre connaissance des recommandations.
- Le chauffage des locaux se fait à l'aide de deux fourneaux et du potager de la cuisine.
- L'eau chaude dispensée sur la plonge de la cuisine et aux lavabos, est produite à l'aide du potager de la cuisine. Pour maintenir l'eau à bonne température, il ne faut pas oublier le potager.
- Seules les cendres des fourneaux et du potager et les déchets compostables sont jetés à la décharge. Les autres déchets et les bouteilles vides seront emportés en quittant le chalet.
- La cuisine est équipée de tout le matériel nécessaire soit : marmites, ustensiles, vaisselle et d'un potager combiné «électricité-bois» et d'un frigo à brancher à l'arrivée et à débrancher au départ.
- L'eau du chalet est sous pression grâce à la pompe située dans les lavabos. Suivre les instructions à votre arrivée. Il est nécessaire de la cuire avant de la consommer
- Il est prudent de prendre avec soi les linges pour la vaisselle.

Gérance et locations : Daniel Thiébaud
 Marnière 57
 2068 Hauterive
 032/753.61.40
